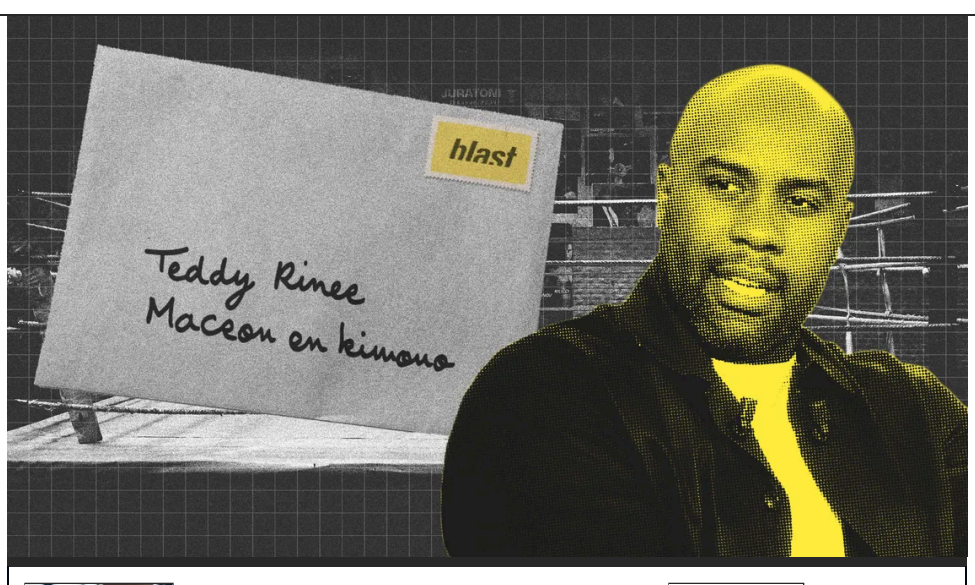





Jules Blaster

Boxing Day
14.11.2026

# Cher Teddy Riner – Boxing Day #102

• Élection présidentielle • Fraude fiscale • Libéralisme • Macronisme • Présidentielle 2027

**Notre site est accessible à tous**

Tous nos articles sont donc lisibles, sans abonnement. Blast a choisi ce modèle pour que toutes les personnes qui n'en ont pas les moyens puissent s'informer.

**Vous pouvez faire un don à partir de 1€, et vous abonner à partir de 5€.**

C'est grâce à vous que nous pouvons rester indépendants et accessible à toutes et tous. Merci !

**Je soutiens Blast**

Cher Teddy Riner,

Quelle semaine !

Lundi 9 novembre, vous annonciez votre candidature à l'élection présidentielle en dénonçant notamment *« un système où ceux qui se lèvent tôt, qui bossent dur, qui respectent les règles n'en peuvent plus de payer pour tout le monde »*, c'est bien noté, soit un quasi-plagiat de Nicolas Sarkozy déclarant, le 12 octobre 2006, *«[refuser] que ceux qui ne veulent pas travailler vivent sur le dos de ceux qui se lèvent tôt et qui travaillent dur »*, on se disait bien que ça nous rappelait un truc. À moins qu'il ne s'agisse d'un quasi-plagiat de Gérald Darmanin proclamant en septembre 2023 que *«[ceux qui] bossent, ils ont l'impression qu'ils paient pour tout le monde sans être aidés »*, ou de Gabriel Attal affirmant en janvier 2024 *« veiller à ce que ceux qui se lèvent tôt, qui travaillent, gagnent toujours plus que ceux qui ne travaillent pas »*, ou alors de Laurent Wauquiez célébrant en septembre 2025 *« la France qui se lève tôt, qui travaille, qui tient debout, qui fait tourner notre pays, qui paye des impôts, qui a parfois le sentiment d'en payer pour que d'autres touchent des aides »*. Bref : vous allez chercher l'inspiration auprès des meilleurs.

*« Aujourd'hui on vit côte-à-côte, je crains que demain on doive vivre face-à-face »* : vous avez en outre ouvert votre déclaration de candidature par une « pensée » empruntée à un brillant intellectuel nommé Gérard Collomb, autrement dit le premier ministre de l'Intérieur d'Emmanuel Macron, tristement célèbre pour sa circulaire sur l'hébergement des étrangers et pour sa loi « asile-immigration », que la Ligue des droits de l'homme avait jugée, à l'époque, *« sécuritaire, discriminatoire, xénophobe et liberticide »*, une jolie référence donc. Le contexte dans lequel fut commise cette pensée mérite d'ailleurs d'être précisé, puisqu'il s'agit du discours de départ de Gérard Collomb suite à sa démission du ministère de l'Intérieur en octobre 2018, et que, quelques secondes auparavant, celui qui quittait la place Beauvau avait jugé bon d'expliquer que *« le terme de reconquête républicaine prend dans les quartiers tout son sens parce qu'aujourd'hui c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose, [la loi] des narcotrafiquants, des islamistes radicaux, qui a pris la place de la république »*, décidément très inspiré, Teddy.

Le tout en expliquant, toujours dans la vidéo annonçant votre candidature, que *« la France n'a pas besoin d'un politicien professionnel qui récite des leçons »*, il est vrai qu'il vaut mieux un politicien pas professionnel qui récite les leçons des autres — et pas n'importe lesquels — tout en prétendant représenter une singulière nouveauté et *« ne [voir] aucun candidat proposer quelque chose de crédible et juste pouvant rassembler les Français »*, si jamais vous n'obtenez pas les 500 signatures n'hésitez pas à vous mettre au stand-up. Et nous devons en outre signaler que nous avons beaucoup apprécié la seconde vidéo que vous avez publiée le même jour, précisant que la première n'était pas un canular, il faut dire qu'un type qui vous appelle *« frérot »* s'était adonné à cet exercice l'an dernier, dans laquelle vous déclarez entre autres que *« pour* [vous] *c'est important de respecter les règles donc* [vous serez] *toujours du côté de la justice, si elle-même respecte les règles »*, soit une singulière conception de la justice qui trouve sans doute sa source dans le rapport contrarié que vous entretenez à la loi, on y reviendra.

Cher Teddy Riner, même si votre candidature semble se situer quelque part entre celles de Natacha Polony (pour la dimension je prétends n'être ni de droite ni de gauche donc je suis fondamentalement de droite), de David Lisnard (pour la dimension je pense que l'on résoudra la crise du capitalisme néolibéral en étant encore plus libéral), de Francis Lalanne (pour la dimension je ne suis membre d'aucun parti mais je me sens modestement investi d'une mission), et du Christ cosmique Sylvain Durif (pour la quatrième dimension), elle semble être prise au sérieux. Une recherche dans la base de données Europresse (1), qui regroupe l'essentiel des titres de la presse francophone, fait ainsi apparaître votre nom à pas moins de 1 000 reprises dans les 72 heures qui ont suivi votre déclaration de candidature, soit un nombre de mentions considérable dans l'absolu et supérieur au total des occurrences de votre patronyme entre le 1er septembre et le 8 novembre 2026, autrement dit votre entrée en scène pour la présidentielle 2027 a fait le buzz — ce qui était de toute évidence le but recherché.

Parmi les réactions à votre annonce, deux ont particulièrement retenu notre attention (2), qui donnent une idée du sens et de la portée de votre candidature, à commencer par celle d'un certain Emmanuel Macron, lequel a cru bon de sortir de sa supposée réserve à l'égard de ses successeurs potentiels en se déclarant *« très heureux* […] *que quelqu'un comme Teddy Riner, qui est un grand champion, décide de s'engager dans ce débat présidentiel et d'y apporter ses convictions, ses idées, son talent, ça ne peut qu'apporter au pays »*, parole d'expert. Et nous n'avons pu en outre manquer de relever les compliments que vous a adressés, sur BFMTV, Pierre Gattaz, ex-numéro 1 du Medef et infatigable pourfendeur du *« socialo-communisme »*, qui a quant à lui estimé que *« Teddy Riner peut incarner des valeurs de travail, de mérite, de respectabilité énorme »*, soit un fort bel hommage de la part de celui qui, en mai 2016, avait comparé les actions de la CGT contre la Loi travail à du *« terrorisme »* et à une *« dictature stalinienne »*, le monsieur s'y connait donc plutôt bien en termes de *« respectabilité énorme »*.

*« Je ne fais partie d'aucune famille politique »*, affirmiez-vous benoitement dans votre seconde vidéo publiée le 9 novembre, ce qui est peut-être vrai d'un strict point de vue formel et partisan mais ce qui est en revanche, ainsi que l'a immédiatement confirmé l'enthousiasme du président des ultra-riches et de l'ex-patron des patrons, beaucoup plus discutable, pour ne pas dire carrément grotesque, sur le plan idéologique. Votre déclaration de candidature et l'interview que vous avez accordée dans la foulée au Parisien cochent en effet toutes les cases du néolibéralisme autoritaire en vogue dans toutes les familles de la droite : critique du *« carcan figé des 35 heures »*, de la *« lourdeur administrative »* et des *« charges »* qui pèseraient sur les entreprises, volonté de réduire les dépenses pour « [ne pas laisser] la France s'effondrer sous le poids de la dette », projet de *« réformer »* le système de retraites en envisageant d'y introduire *« une part de capitalisation »*, sur fond de dénonciation du fait *« qu'on a laissé la rue aux voyous et que l'autorité de l'État a disparu »*, ce qui au total sent un peu beaucoup le réchauffé.

Nulle surprise, dès lors, à ce que, de manière certes opportuniste mais sans avoir néanmoins besoin de verser dans le registre du mensonge, plusieurs candidats très à droite aient fait remarquer que vos premiers éléments de programme se rapprochaient de leurs propres projets, au premier rang desquels David Lisnard (*« Je note que [Teddy Riner] exprime dans sa vidéo certains constats et objectifs que j'ai faits miens depuis longtemps »*) et Édouard Philippe (*«[Teddy Riner] a lancé sa campagne […] en parlant du travail, en parlant de l'effort, en parlant de l'autorité. Il a raison, je pense que ce sont des thèmes dans lesquels je me retrouve »*). Jean-Luc Mélenchon n'a quant à lui pas manqué, en évoquant votre candidature, de se moquer des autres prétendants de droite : *« Moi je préfère battre une droite qui a de la gueule qu'une espèce de cohorte confuse de types qui se bouffent entre eux.* […] *Donc je recommande à ceux de droite de bien réfléchir parce qu'enfin ils ont un candidat qui ressemble à quelque chose »*, il est vrai qu'au vu de la nullité de la concurrence vous pourriez presque avoir vos chances.

Cher Teddy Riner, tel n'est pas le seul point commun que vous avez avec le reste de la droite, puisque vous vous signalez également, ainsi que nous l'avons déjà évoqué, par un rapport singulier avec la loi, cohérent en cela avec le remarquable palmarès judiciaire des responsables et élus d'une droite française qui collectionne depuis plusieurs décennies les sanctions judiciaires, entre autres et notamment pour des atteintes à la probité (corruption, détournement de fonds publics, prise illégale d'intérêts, etc.). Vous n'avez certes pas, en tout cas à ce stade, fait l'objet de condamnations à proprement parler, mais ceci ne signifie nullement que vous n'avez pas eu, et que vous n'aurez pas encore, maille à partir avec la justice, entre autres et notamment en raison des difficultés que vous semblez éprouver à remplir correctement vos déclarations d'impôts et, partant, à vous acquitter des sommes que vous devez à la collectivité, ce qui est un tantinet gênant lorsque l'on prétend comme vous que la France *« a besoin de bon sens, de fermeté, de justice et d'un État qui remet les choses à l'endroit »*.

On pense ici bien sûr à ce qui a été rappelé par de nombreux observateurs et commentateurs au moment de votre déclaration de candidature, à savoir que le timing de celle-ci était des plus audacieux dans la mesure où vous avez décidé de vous lancer dans la course à l'Élysée moins d'une semaine après que le journal L'Équipe eut révélé que la cour administrative d'appel de Versailles avait, le 15 octobre, confirmé un jugement de première instance datant de novembre 2025 en vertu duquel votre contestation d'un redressement fiscal avait été rejetée. En d'autres termes : vous venez de faire l'objet d'une décision judiciaire défavorable en raison, pour reprendre les mots des magistrats, d'une *« intention délibérée* […] *de minorer l'impôt »* qui vous a fait bénéficier d'*« avantages occultes »* estimés à 289 000 euros, en premier lieu l'utilisation de véhicules de luxe, dont une Ferrari, une Bentley et une Rolls-Royce, appartenant à une société de location de voitures à laquelle vous avez fait supporter les dépenses liées auxdits véhicules alors que vous vous en serviez pour votre usage personnel, c'est du joli.

Et ce n'est pas tout : les juges administratifs ont épinglé, dans le même jugement, le cas d'un Renault Captur acheté neuf par la société en juin 2017 et *« revendu à perte douze jours plus tard à un membre de la famille »*, c'est vrai que c'est plus simple comme ça, ainsi que celui d'une Clio cédée *« sans contrepartie »* 42 jours après son achat, bien tenté mais de toute évidence ça

s'est vu. Une décision judiciaire qui est venue s'ajouter à d'autres du même type, deux de vos sociétés ayant déjà fait l'objet de redressements ces dernières années : la Riner Judo Connection, en charge de vos contrats publicitaires, qui vous avait payé, entre autres, des courses en moto-taxi, des frais de restaurant et des voyages aux Antilles ou aux USA, requalifiés en dépenses personnelles par le tribunal qui a confirmé un redressement de plus de 175 000 euros, ainsi que la TR Leader Group, votre société holding, objet d'un redressement de près de 200 000 euros en raison de la sous-estimation de biens et de terrains acquis à Boulogne-Billancourt, à Levallois-Perret et à Paris, ça commence à faire beaucoup Teddy.

Et ce n'est pas fini : on a en effet appris, au surlendemain de l'annonce de votre candidature, et là encore par l'intermédiaire d'un article de L'Équipe, que *« le pôle de recouvrement spécialisé des Hauts-de-Seine, une entité de la direction départementale des finances publiques, a réclamé en juillet [dernier] le placement en liquidation judiciaire d'une de [vos] sociétés, Riner Estate, spécialisée dans l'immobilier et immatriculée à Levallois-Perret »*, une liquidation prononcée le 2 septembre par un jugement du tribunal des affaires économiques de Nanterre. En cause ? Une dette de 244 789 euros réclamée — en vain — depuis des mois par le fisc à Riner Estate, une société que vous avez co-créée en 2014 et qui avait fait l'acquisition de *« deux biens immobiliers, une maison à Saint-Germain-lès-Arpajon (Île-de-France) et un terrain à La Turbie, une commune des Alpes-Maritimes située juste derrière Monaco et Beausoleil »*, sur lequel vous avez entrepris, après avoir contracté divers prêts bancaires pour un montant total de 1,5 million d'euros, la construction d'une villa de 260m2 avec garage et piscine.

Autant d'informations qui soulignent à quel point vous n'êtes pas seulement un champion de judo mais aussi un *« champion des affaires »* qui, très tôt, a voulu faire fructifier sa notoriété et ses gains en créant de multiples sociétés, au premier rang desquelles la Riner Judo Connection (2008) et la Riner Judo Production (2009), en charge de votre image et de vos contrats publicitaires — avec un résultat net de 2,95 millions d'euros, en 2024, pour la première. Au total, vous êtes ainsi lié à plus d'une vingtaine de sociétés aux activités variées, de la Riner Car Wash Solution (*« exploitation et gestion de stations de lavage pour automobiles »*) à la TR Drink Company (*« conception, production, embouteillage, distribution et commercialisation de boissons rafraichissantes sans alcool »*) en passant par R-TED (*« achat, vente et location d'aéronefs et d'équipements associés »*), la FA Company (*« conception, production, distribution et commercialisation d'articles de sport tels que kimonos »*) ou encore Pullman Rent (*« commerce de voitures et de véhicules automobiles légers »*), et on en passe, quel talent (3).

Image TR LEADER GROUP
L'empire Teddy Riner (d'après pappers.fr)

Soit *« un joli pécule de plusieurs dizaines de millions d'euros »* réparti dans un dispositif chapeauté par la TR Leader Group, holding que vous avez fondée en 2015 et dont vous avez récemment, et en toute discrétion, confié la gérance à Régis Melgard, qui a également hérité de la gérance de plusieurs sociétés dont la Riner Judo Production, la Riner Judo Connection et YT10 (société immobilière), votre candidature n'a pas été déclarée sur un coup de tête. Il semble toutefois que vous ayez moins anticipé les choses du côté de vos contrats publicitaires, entre autres avec *« Audemars Piguet (montres de luxe), Keepcool et Neoness (fitness), Bion 3 (compléments alimentaires), Fight Art (équipement sportif) (4), KoRo (produits alimentaires), Saxo (banque) ou Carrefour »*, soit chaque année des gains de plusieurs millions d'euros ; certaines marques semblent en effet embarrassées par votre entrée en politique, Saxo Bank ayant même annoncé suspendre sa collaboration avec vous — c'est dommage car ça aurait pu être marrant un candidat à la présidentielle sponsorisé par une banque.

Cher Teddy Riner, au-delà de l'image du sportif de haut niveau vous êtes donc en réalité un businessman multi-investisseur, multimillionnaire et régulièrement en indélicatesse avec le fisc, et il n'est dès lors guère surprenant de retrouver votre nom accolé à ceux de quelques très recommandables personnages parmi lesquels les époux Balkany, également connus comme les *« Thénardier de Levallois-Perret »*, la ville qu'ils ont dirigée d'une main de fer — et en prenant quelques libertés avec la loi — durant près de quatre décennies. On se rappellera en effet qu'à l'été 2009, alors que vous étiez sociétaire du Lagardère Paris Racing, vous avez été *« recruté »* par le Levallois Sporting Club, lequel vous a fait un pont d'or avec un contrat vous offrant des salaires particulièrement élevés pour un judoka et qui ont augmenté à une vitesse exponentielle, puisqu'ils sont passés de 8 300 euros brut par mois en 2009 à 24 000 euros brut en 2013, plus des avantages en nature (logement, voiture, carburant) auxquels vous avez généreusement renoncé… tout en percevant les sommes équivalentes (2 780 euros par mois).

Ces chiffres ont fini par attirer l'attention de la Chambre régionale des comptes qui a publié, en mars 2015, un rapport insistant sur le montant particulièrement élevé de vos rémunérations au regard de la mauvaise santé financière du club, lequel était en outre largement subventionné par la municipalité (à hauteur de 6,1 millions d'euros en 2014 pour un budget total de 10 millions d'euros) : vos généreux émoluments étaient financés en partie avec de l'argent public, mais c'est sans doute cela que vous appelez désormais *« dépenser moins et réinjecter mieux »*. Une situation qui engendrera quelques rocambolesques épisodes, entre autres un conseil municipal interrompu par un Patrick Balkany peu désireux de se justifier sur ces dépenses et qui préfèrera quitter la salle en éteignant la lumière, suivi d'un autre conseil au cours duquel vous avez joué le rôle de l'invité-surprise, assis dans le fauteuil de la première adjointe Isabelle Balkany (5), et qui vous vaudra également d'être entendu par la police dans le cadre d'une enquête pour *« détournement de fonds publics »*, finalement classée sans suite.

Un autre compagnonnage éloquent est celui que vous entretenez avec le roi du Maroc Mohammed VI, autocrate faussement *« moderne »* et vraiment multimilliardaire à la tête d'un pays que vous expliquez avoir *« découvert »* en 2007 et dans lequel vous êtes fréquemment retourné depuis, jusqu'à vous y installer avec votre famille, y effectuer une grande partie de vos entrainements et, sans grande surprise, y investir de l'argent avec l'ouverture en avril 2026 du luxueux *« Riad Nashira & Spa »* (17 chambres, trois piscines et un rooftop). Voilà qui vous permettra sans doute de posséder enfin un pied-à-terre suffisamment à votre goût sans avoir besoin des largesses de votre bon ami le roi, récemment évoquées par Le Monde qui relatait un entretien que le journal avait eu avec vous à l'été 2024 : *« Le judoka déjeunait au Royal Mansour, un palace propriété du roi du Maroc, Mohammed VI, où, selon ses agents, il séjournait en famille et à l'année. À environ 4 000 euros la nuit ? « Il s'arrange avec le propriétaire »*, avait lâché un de ses communicants », c'est vrai que c'est toujours plus simple quand on connaît un peu le proprio.

Un proprio décidément très sympa puisqu'à l'été 2017, alors que le club de Levallois-Perret avait décidé, dans les conditions évoquées plus haut, de mettre un terme à votre ruineux contrat, le roi Mohammed VI a, d'après une enquête de Mediapart, plaidé votre cause auprès d'un autre autocrate fortuné, l'émir du Qatar, lequel a alors *« demandé à ses conseillers de créer de toutes pièces une section judo au PSG afin de pouvoir embaucher le judoka à un très confortable salaire de 40 000 euros net par mois »*, le tout *« sans aucune logique financière, avec 13 millions d'euros de pertes prévues sur cinq ans pour des recettes égales à zéro »*. Il n'est pas établi que cet aimable coup de pouce vous a été donné dans le cadre d'un échange de bons procédés mais, ainsi que le relevait Mediapart, vous étiez à la même période sponsorisé par Maroc Télécom et vous aviez *« appuyé Mohammed VI auprès des dirigeants de la Fédération internationale de judo pour décrocher l'organisation des mondiaux toutes catégories d'octobre 2017 à Marrakech »*, c'est fou comme la vie est parfois pleine de coïncidences.

Cher Teddy Riner, nous n'insisterons pas ici sur vos autres douteuses fréquentations, qui vous ont par exemple conduit, durant dix ans, à multiplier les partenariats en affaires avec un certain Hugo Peszynski, jugé en juillet dernier pour blanchiment au terme d'investigations au cours desquelles vous avez été approché par la police et la justice qui avaient des questions à vous poser sur certains flux d'argent et ont même perquisitionné, en 2018, le siège de votre holding TR Leader Group, sans que vous soyez toutefois finalement poursuivi. Cité par Le Monde, un de vos *« anciens amis »* témoignait en 2024 de votre mue en homme d'affaires aux ambitions dévorantes, qui vous ont mené à choisir d'étranges associés et à vous couper d'une partie de votre entourage : *« Un jour, il a décidé qu'il ne voulait plus que son père se mêle de ses affaires. À ce moment-là a débuté le chapitre du garçon qui se dit : "Je veux devenir un businessman." Il est devenu un gars de plus en plus dur en affaires, au quotidien, dans le travail. C'en était fini du gentil Teddy. Quand il s'est lié d'amitié avec le roi du Maroc, on l'a perdu ».*

Des ambitions que vous n'avez jamais réellement dissimulées, comme lorsque vous déclariez en octobre 2011, deux ans après avoir obtenu un bac professionnel en micro-informatique et alors que vous étiez déjà quintuple champion du monde du judo, au sujet de votre inscription dans un cursus de Sciences Po spécialement conçu pour les sportifs de haut niveau, ce qui suit : *« Je veux être capable de gérer n'importe quelle entreprise, pouvoir mettre mes billes dans n'importe quelle société. Devenir patron ? Oui. Ou grand businessman ! »*. Comme la suite l'a montré, il ne s'agissait en effet pas seulement de devenir patron mais bien de faire du *« business »*, ce que vous avez fait — et continuez de faire — avec une philosophie parfaitement en phase avec les canons du capitalisme néolibéral le plus débridé, ainsi que vous l'avez par exemple expliqué, en janvier 2025, alors que Laurent Delahousse vous interrogeait sur France 2 à propos de votre rapport à l'argent : *« Je veux, comme mon père me l'a dit, quand je place un euro, que ça m'en rapporte 10 »*, c'est beau d'être à ce point philanthrope.

Des ambitions financières qui se sont petit à petit doublées d'ambitions politiques, là encore tout en mesure et en modestie, puisque vous affirmiez dès 2014 que vous ne *« ferm[iez] pas la porte à être ministre des Sports »* avant de préciser que vous *« aimer[iez] bien être président de la République »*. Un projet que vous avez mûri avec l'âge, ainsi qu'en témoignent vos propos lors d'une interview au Monde à l'été 2024 : *« Tu veux que je fasse ministre des Sports pendant six ou sept mois et après, basta ? À quoi ça sert ? Moi, je vise l'excellence. Je ne m'interdis rien »*. Et d'alors poursuivre avec une comparaison tout aussi déroutante qu'éclairante : *« Je suis passionné d'aviation. On me demande : « Pourquoi tu ne passes pas ton brevet de pilote ? »* Mais, ce n'est pas ça que j'ambitionne. Je veux avoir ma propre compagnie aérienne. Si je me lance en politique, c'est pareil. C'est pour viser plus haut ». Avant d'enfoncer le clou un an plus tard : *« Si demain je rentre en politique, ce n'est pas pour avoir un poste de ministre, c'est pour avoir un rôle qui fait changer des choses. Pour moi, le meilleur rôle, ce serait président »*.

On n'aura donc guère été surpris d'apprendre que, parmi ceux qui vous entourent aujourd'hui, se trouvent plusieurs macronistes visiblement séduits par votre profil hors parti et pro-business, au premier rang desquels l'homme d'affaires Philippe Véran, 257e fortune française d'après le classement 2026 de Challenges, avec lequel vous avez d'ailleurs quelques investissements communs, entre autres votre luxueux riad au Maroc, un intéressant mélange des genres. À noter aussi les présences de François Braun, ex-ministre de la Santé (2022-2023) dans le gouvernement Borne, de Cédric Viot, présenté par France Inter comme *« un consultant en affaires publiques issu de la gauche strauss-kahnienne »*, ou encore de la communicante Aline Poulain, qui fut entre autres cheffe de cabinet de Jean-Michel Blanquer au ministère de l'Éducation nationale et conseillère communication et presse de François Braun au ministère de la Santé après avoir exercé par le passé diverses fonctions auprès des Républicains et de Nicolas Sarkozy, ce président que vous déclariez, en septembre 2009, *« adorer »*, la boucle est bouclée.

Fun fact : en nous penchant sur le parcours d'Aline Poulain, nous avons découvert qu'en mai 2025 elle avait participé au lancement de Chapchak., une agence de communication créée, d'après Le Figaro, sur le constat selon lequel *« la déconnexion entre le monde politique et la société française est croissante alors que les moyens de communication n'ont jamais été aussi développés »*, et vue par ses concepteurs comme *« un moyen de s'engager* […] *dans la prochaine élection présidentielle »*. Et si Aline Poulain a opportunément démissionné de ses fonctions de présidente de la société il y a un mois, décidément c'est une épidémie, nos lectrices et lecteurs seront sans doute ravis d'apprendre que parmi les trois membres fondateurs de Chapchak. se trouvait un certain Cyril Hanouna, qui a toutefois quitté l'agence depuis, et qui a d'ailleurs affirmé le 10 novembre avoir été mis dans la confidence du lancement de votre candidature car elle reposerait sur une idée, un projet et

un dispositif qui avaient au départ été conçus par et pour lui, il ne manquait plus que ça pour parfaire le tableau.

Cher Teddy Riner, nous ne serons pas de ceux qui vous font un procès en illégitimité ou en incompétence, étant pour notre part convaincu que la politique, y compris dans sa dimension électorale, doit être l'affaire de toutes et tous et ne pas être réservée à quelques politiciens professionnels. Et nous ne nous risquerons pas davantage à gloser sur votre électorat potentiel, un exercice à la mode ces derniers jours, notamment du côté de ceux qui proclament que vous pourriez faire un tabac chez les jeunes des quartiers populaires, une très fine analyse en général largement teintée de condescendance et de racisme. Nous préférons vous considérer pour ce que vous êtes, à savoir un apologiste du néolibéralisme autoritaire doublé d'un businessman peu scrupuleux, autrement dit un énième rejeton de la longue agonie du macronisme qui, sous couvert de *« nouveauté »* et en reprenant la rhétorique éculée de la *« lutte contre les extrêmes »*, nous ressert encore et toujours le même baratin, oubliant au passage l'une des huit valeurs du code moral du judo : *« Être honnête, même quand ce n'est pas facile »*.

Cordialement,

Jules Blaster

**Notes**

(1) Les mentions dans le cadre d'une recherche Europresse peuvent susciter des doublons (versions web et papier d'un même article, reprises multiples d'une dépêche AFP, etc.) et ne disent rien des conditions dans lesquelles un nom est cité. Mais l'évolution du total *« brut »* du nombre de mentions donne une idée de l'évolution de la notoriété médiatique d'un individu.

(2) On notera que, dans leurs réactions à l'annonce de votre candidature, la plupart des autres postulants à l'Élysée ont préféré éviter les attaques frontales, conscients que, même si votre popularité ne signifie nullement une adhésion de type électoral, il serait peu judicieux de critiquer trop brutalement un sportif qui figure parmi les *« personnalités préférées des Français »*. De Dominique de Villepin (*« Je me réjouis de cet engagement de Teddy Riner »*) à Gabriel Attal (« [C'est] la démonstration qu'on est une démocratie vivante dans laquelle des citoyens peuvent porter un projet devant les Français pour une élection présidentielle ») en passant par Édouard Philippe (*« Je trouve ça très bien qu'il y ait un Français de plus qui dise des choses aux Français dans le cadre de l'élection présidentielle »*), nombreux sont ainsi ceux qui, gênés aux entournures, se sont sentis obligés de saluer votre entrée en piste, le rabat-joie Bruno Retailleau étant l'un des rares à ne pas se joindre au concert de vraies-fausses louanges : *« C'est la saison où les candidats fleurissent. Je pense que petit à petit, les choses décanteront »*.

(3) Parmi vos nombreuses sociétés, on n'oubliera pas la *« T&T Global Management »*, que vous avez cofondée en 2020 avec l'ex-star du basket Tony Parker dans l'objectif de « [venir] au soutien des sportifs de haut niveau, dans tous les aspects de leur carrière : finance, fiscalité, placements, vie quotidienne, etc. », ça ne s'invente pas. NB : la société a été liquidée depuis.

(4) Signalons ici que vous semblez bénéficier depuis plusieurs années, si l'on en croit le recensement de L'Équipe, de contrats publicitaires avec la FA Company (Fight Art), autrement dit une société dont vous avez été le gérant jusqu'au 23 octobre dernier. Un bien curieux mélange des genres.

(5) Une Isabelle Balkany qui n'a d'ailleurs pas manqué de saluer, sur Instagram, votre récente déclaration de candidature.

---

Crédits photo/illustration en haut de page :
Morgane Sabouret

## À lire aussi



**Jusqu'ici tout va mal – Octobre 2026**

Jusqu'ici tout va mal
12.11.2026

Lire la suite



**Présidentielle : à Saint-Raphaël, la droite entre cheveux blancs, gilets sans manche et idées rances**

Actualité
10.11.2026

Lire la suite


**Soutenez Blast, le souffle de l'info**

Je fais un don  Je m'abonne

Vous souhaitez nous alerter sur un sujet ? Vous avez des infos qui vous semblent mériter que la rédaction de Blast les analyse, pour éventuellement enquêter dessus ?
Cette adresse mail vous est ouverte :
**enquetes.blast@protonmail.com** (voir les instructions)



Blast, le souffle de l'info est un site de presse en ligne d'information générale et une web tv créés par le journaliste Denis Robert. Média libre et indépendant, affranchi de toute pression industrielle ou financière, Blast participe à la lutte anti-corruption, à la défense de la liberté d'expression et de la démocratie. Blast est un média au service des citoyens et de l'intérêt général.





Votre adresse email

Je m'inscris

Pour recevoir les dernières actualités, le résumé de la semaine et être alerté des derniers programmes publiés directement dans votre boîte e-mail.



© 2026 Blast le souffle de l'info
Mentions légales, Vie privée, CGU, CGV